



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 mars 2017

Le **25 mars 2017 à 10 heures 00**, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du **17 mars 2017**, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Délibérations :

- 1.1. Adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord.
- 1.2. Vote du Compte Administratif 2016.
- 1.3. Vote du Compte de Gestion de M. le Percepteur.
- 1.4. Vote des taxes.
- 1.5. Affectation des résultats.
- 1.6. Vote des subventions pour les associations.
- 1.7. Vote du budget BP 2017.

2. Questions diverses

Il est ajouté en début de séance une délibération à l'ordre du jour :

- 1.8. Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Nombre de conseillers en exercice : 10

Étaient présents : Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Christian LENOIR, Clarisse DESOMBREUX, Marlène DUPART, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Christophe DUMONT, Jean-Pierre GABELLE, Pascal GILLERON, Régis STERLAY

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. Pascal GILLERON. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

COMPTE-RENDU

Le procès-verbal du conseil du 03 mars 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

1. Délibérations :

1.1. Adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord et de désigner M. Marc CARPENTIER comme son représentant titulaire à l'Agence, et M. Roland SALENGRO comme son représentant suppléant. La compétence autrefois portée par la Communauté de Communes est maintenant déléguée à la commune pour un coût de 0,21€ par habitant

1.2. Vote du Compte Administratif 2016 :

Les budgets de fonctionnement et d'investissement se décomposent comme suit :

Bilan financier	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	173 165,47	50 264,53
Recettes	183 771,72	93 895,06
Bilan année 2016	[1] + 10 606,25	[2] + 43 630,53

Fonds de roulement	BILAN			
	Fonctionnement	Investissement	Excédent	Déficit
Année 2015	[3] + 155 406,51	[4] - 53 039,26	+ 102 367,25	/
	[3] - 53 039,26	[4] + 53 039,26	→ <i>Financement section investissement</i>	
Année 2016	[1] + 10 606,25	[2] + 43 630,53	+ 156 604,03	/
TOTAL	[1+3+3'] + 112 973,50	[2+4+4'] + 43 630,53	+ 156 604,03	/

L'exercice 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 10 606,25€ et un excédent d'investissement de 43 630,53€. Le fonds de roulement au 31/12/2016 fait apparaître un excédent total de 156 604,03€
Le compte Administratif 2016 est adopté à l'unanimité, par 9 voix, en effet M. le Maire ne prend pas part au vote.

1.3. Vote du Compte de Gestion de M. le Percepteur :

L'ordonnateur ne faisant aucune remarque au sujet du Compte de Gestion de M. le percepteur.
Le compte de Gestion est adopté à l'unanimité.

1.4. Vote des taxes :

Il est proposé de conserver les taux d'imposition des 3 taxes locales (taxe d'habitation : 11,29%, taxes foncières sur le bâti : 16,20% et le non bâti : 42,15%) pour la 5^{ème} année consécutive.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5. Affectation des résultats :

Comme indiqué à la 1^{ère} délibération (1.2.), le budget de fonctionnement affiche un excédent de 112 973,50€, le budget d'investissement affiche un excédent de 43 630,53€, ces 2 sommes seront reportées aux comptes R002 (fonctionnement) et R001 (investissement) du budget primitif 2017
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.6. Vote des subventions pour les associations :

La mise à disposition gratuite aux associations Sommaingeoises de la maison des associations toute l'année et de la salle polyvalente 1 fois par an.

Subventions financières :

- ASVE : 80,00€ : adopté à l'unanimité des électeurs (9 voix pour). M. C.LENOIR membre de l'association ne prend pas part au vote
- Disciples de Saint-Pierre : 50,00€ : adopté à la majorité des électeurs (9 voix pour). M. C.LENOIR membre de l'association ne prend pas part au vote.
- Société de chasse : 50,00€ : € : adopté à la majorité des électeurs (9 voix pour). M. C.LENOIR membre de l'association ne prend pas part au vote.
- La réserve pour des associations caritatives: 320,00€ : € : adopté à l'unanimité.
- Le C.C.A.S. : 2000,00€ : adopté à l'unanimité

1.7. Vote du budget BP 2017 :

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 se décompose comme suit :

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2017

2016	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	292 549,40	171 500,00
Recettes	292 549,40	171 500,00
TOTAL	464 049,40	464 049,40

La commission Finance indique qu'il n'est pas proposé une révision des tarifs de location de la salle communale.
Le budget primitif 2017 est adopté à l'unanimité.

1.8. Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes :

Suite au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017, applicable au 1er janvier 2017, qui modifie l'indice brut terminal de la fonction publique, Monsieur le Maire propose les indemnités comme suit :

- 17.00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour Monsieur le Maire,
- 5.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les Adjointes.

La proposition est adoptée à l'unanimité

2. Questions diverses :

3.1. Intervention de la Gendarmerie de Solesmes

Suite aux nombreux cambriolages ayant eu lieu ces dernières semaines sur notre secteur et suite à la proposition du commandant de la gendarmerie de Solesmes, une information à la population sera programmée dans les prochaines semaines. Il sera proposé au commandant au choix les dates du 25 avril ou du 16 mai pour son intervention.

3.2. Haie Rue de Robinson

La haie plantée il y a 18 mois n'a pas repris. Une action de replantage prise en charge par Eiffage est prévue. La pose d'une bâche au préalable est envisagée afin de favoriser la pousse de la haie.

3.3. Informations, Agenda :

- Commission Travaux : il est programmé un tour de terrain avec l'équipe municipale le samedi 01 avril à 09h00 avec pour objectif l'identification des travaux à réaliser sur l'année 2017.
- Commission Communication : le samedi 08 avril à 09h00 pour travailler sur le prochain Somm'Info avec pour objectif la distribution de celui-ci avant le W-E de pâques (15-16-17 avril)

La séance est levée le 25 mars 2017 à 12h15.